

Bourse esprit communautaire de la SASC

La Société acadienne Sainte-Croix (SASC) offre une bourse de 500\$ pour un étudiant finissant qui a contribué à l'épanouissement de la francophonie dans sa communauté.

Pour appliquer, tu dois :

Être un/une étudiant(e) finissant(e) en douzième année à l'école acadienne de Pomquet pour l'année scolaire 2018-2019.

Soumettre à la Société acadienne Sainte-Croix un texte d'une page expliquant comment tu as contribué de façon concrète à l'épanouissement de la francophonie dans ta communauté.

Soumettre le texte avant le 6 juin 2019 à midi à la société acadienne Sainte-Croix. Le texte doit être remis par courriel au dg@societesaintecroix.ca en format PDF. Assurez-vous de recevoir un accusé de réception dans 5 jours ouvrables par courriel.

N.B.

Un comité de la SASC évaluera la qualité des textes ainsi que la qualité des contributions à l'épanouissement de la francophonie afin de déterminer les lauréats.

La SASC se réserve le droit de ne remettre aucune bourse si aucune candidature ne répond à ses critères de sélection. Elle se réserve aussi le droit de partager la bourse entre différents(es) candidats(es) dans le cas d'égalité.

Le/la lauréat(e) sera informé(e) de son prix avant le 28 juin 2019 et l'annonce officielle sera probablement faite lors de la remise de diplôme de l'école acadienne de Pomquet. Une photo officielle du/des lauréats(es) sera prise et utilisée dans les médias sociaux et nos rapports. La SASC est un organisme sans but lucratif. Plus de détail au www.societesaintecroix.ca

Des questions ? Contactez Paul Gagnon au dg@societesaintecroix.ca ou au 902-386-2679

